



Strasbourg, 8 décembre 2006

Greco (2006) 25F

31^{ème} Réunion Plénière du GRECO
(Strasbourg, 4-8 décembre 2006)

DECISIONS

Lors de sa 31^{ème} Réunion Plénière (Strasbourg, 4-8 décembre 2006), le Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) :

1. adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le Rapport de synthèse de la réunion (Greco (2006) 27F) ;

Informations par le Président et le Secrétaire Exécutif

2. prend note des informations fournies par le Président et le Secrétaire Exécutif telles qu'elles figurent dans le Rapport de synthèse de la réunion (Greco (2006) 27F) ;

Journée internationale de lutte contre la corruption (9 décembre)

3. prend note du discours du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour marquer la prochaine Journée internationale de lutte contre la corruption ;

Deuxième Cycle d'Evaluation

4. adopte, après deux lectures, les Rapports d'Evaluation du Deuxième Cycle sur :
 - la Bosnie-Herzégovine (Greco Eval II Rep (2005) 8F)
 - la Géorgie (Greco Eval II Rep (2006) 2F) ;
5. invite les autorités de la Bosnie-Herzégovine et de la Géorgie à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication des rapports mentionnés à la décision 4 ci-dessus ;

Premier et Deuxième Cycles d'Evaluation Conjoints

6. adopte, après deux lectures, le Rapport d'Evaluation des Premier et Deuxième Cycles Conjoints sur Andorre (Greco Eval I-II Rep (2006) 1F) ;
7. invite les autorités d'Andorre à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication du rapport mentionné à la décision 6 ci-dessus ;
8. approuve la composition des Equipes d'Evaluation chargées de l'Evaluation des Premier et Deuxième Cycles Conjoints de l'Autriche et de la Suisse (Greco Eval II (2003) 1bil du 17 novembre 2006), ayant noté que toute modification nécessaire ultérieurement sera faite par le Secrétariat en consultation avec le Président ;

Procédure de Conformité du Premier Cycle

9. adopte l'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Croatie (Greco RC-I (2004) 4F Addendum) et met fin ainsi à la procédure de conformité du premier cycle à l'égard de ce pays ;
10. note avec satisfaction que les autorités de la Croatie autorisent la publication de l'Addendum mentionné à la décision 9 ci-dessus ;

Programme d'Activités pour 2007

11. adopte son Programme d'Activités pour 2007 tel qu'il figure dans le document Greco (2006) 20F Final ;

Septième rapport général d'activités (2006)

12. décide d'inclure dans son Septième rapport général d'activités (2006) un chapitre de fond sur le « whistleblowing » ;
13. note avec satisfaction que M. Paul STEPHENSON, Public Concern at Work (Royaume-Uni), a accepté de rédiger un premier projet du chapitre de fond ;

Troisième Cycle d'Évaluation

14. prend note que la deuxième vague de pays à être évalués dans le cadre du Troisième Cycle d'Évaluation sera composée de l'Estonie, de l'Islande, de la Lettonie, du Luxembourg et des Pays-Bas et que les délais pour soumettre les réponses aux questionnaires seront fixés d'un commun accord avec le Secrétariat ;
15. note qu'en plus du module de formation organisé lors de la présente plénière, un atelier de formation sur le financement des partis politiques sera organisé lors de la 32^{ème} Réunion Plénière du GRECO à destination des membres des délégations au GRECO et des évaluateurs du troisième cycle (sous réserve de disponibilité des financements nécessaires) ;

Echange de vues

16. adopte une Communication sur le suivi de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption en vue de la 1^{ère} Session de la Conférence des Etats parties à la Convention (Greco (2006) 28F Final) qui sera transmise à cette conférence ;

Elections pour le Troisième Cycle d'Évaluation

17. élit, par vote secret, M. Drago KOS (Slovénie), Président du GRECO ;
18. élit, par vote secret, M. Marin MRČELA (Croatie), Vice-Président du GRECO ;
19. élit, par vote secret, les représentants suivants pour siéger au Bureau (ordre alphabétique des pays en anglais) :

M. Georgi RUPCHEV (Bulgarie)
M. Dimitrios GIZIS (Grèce)
Mme Eline WEEDA (Pays-Bas)
Mme Laura-Oana STEFAN (Roumanie)
M. Mark RICHARD (Etats-Unis d'Amérique)

20. note qu'en vertu de l'article 7 du Règlement Intérieur, M. Edmond DUNGA (Albanie, candidat non-élu), sera appelé à occuper le premier siège au Bureau devenant vacant à l'avenir ;

Dates des prochaines réunions

21. note que le Bureau tiendra sa 38^{ème} réunion à Strasbourg du 5 au 6 février 2007 ;
22. décide de tenir sa 32^{ème} Réunion Plénière à Strasbourg du 19 au 23 mars 2007.